



Ces tarifs transmis par la Chambre de Commerce Franco-arabe (02/2007), suite au changement de procédure des légalisations (prévue en Avril 2007), seront actualisés sur notre site : <http://www.dsachs.fr>

**TARIFS D'ÉMISSION ET DE VISAS DES CERTIFICATS D'ORIGINE
PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE**

TARIFS 2007

1	<u>Pays qui exigent la légalisation des documents commerciaux par la Chambre de Commerce Franco – Arabe :</u> 60 € pour un dossier commercial comprenant un certificat d'origine + une facture commerciale
2	<u>Pays ayant des accords douaniers avec la Communauté Européenne :</u> 15 € pour un dossier commercial comprenant un certificat d'origine + une facture commerciale 7 € pour les autres attestations ou certificats
3	<u>Tous pays arabes :</u> 30€ Pour tout autre document
4	<u>Prix de vente du certificat d'origine:</u> 2 Euros/Liasse (original + 2 copies + demande de délivrance)

NB: Certains pays arabes exigent que tous Les certificats d'origine et documents commerciaux soient visés par chaque consulat arabe du pays destinataire selon la réglementation en vigueur après émission et authentification par nos services.

Pour toute information complémentaire, nous contacter :

D. SACHS – VISAS – LEGALISATIONS

169, Bd Voltaire – BP 49

92603 Asnières cedex

Tel : 01 40 86 53 00 / 01

Fax : 01 40 86 53 02

E-mail : contact@dsachs.fr

Site Web : <http://www.dsachs.fr>